

La Traversée

Université de Genève | Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation | Section des sciences de l'éducation
| Licence mention *Enseignement* | Module *Approches transversales I* : **Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs**

Numéro 26, mai 2003

Attention 1 :

Le bilan tripartite final du jeudi 12 juin est remplacé cette année par un éventuel contact sur le terrain. Les étudiants et/ou les formateurs de terrain qui le désirent peuvent demander une rencontre décentralisée au chargé d'enseignement responsable du groupe de base :

Malika.Belkaid@pse.unige.ch, Olivier.Maulini@pse.unige.ch, Mireille.Snoeckx@pse.unige.ch,
Etienne.Vellas@pse.unige.ch

Attention 2 :

En raison de la rencontre du G8, un service d'ordre contrôlera l'accès à Uni-Mail le lundi 2 juin. Pour participer à la journée de co-formation, les formateurs de terrain sont invités à se munir de la *Traversée* (qui fera office d'invitation) et d'une pièce d'identité.

Le travail biographique en formation [Malika Belkaid, Christiane Perregaux & Danièle Périsset-Bagnoud]

Co-formation B du lundi 2 juin

On ne peut détacher la connaissance du sujet connaissant. Il en va de même de la formation et des savoirs qui y circulent. Former, c'est accompagner dans un parcours qui souvent met en relation deux personnes, dont l'une transmet à une autre un savoir, un savoir faire et - cela est souvent passé sous silence - un savoir être dans la vie, la vie professionnelle en lien avec la vie personnelle. Des gestes quotidiens sont accomplis, enveloppés de paroles. La journée du 2 juin se propose de repérer la parole d'échange dans sa composante biographique dans un contexte de formation, de tenter de rendre explicite ce qui demeure encore aujourd'hui largement implicite et mal reconnu.

Le formateur et la personne " en formation " construisent aussi, sur eux-mêmes, une connaissance. Le récit de vie, le portfolio de compétences dans une démarche de validation des acquis, l'exploration de trajectoires et de projets autobiographiques dans un cadre institutionnel de formation de travailleurs dans le domaine de l'enseignement et de la santé, les journaux de formation, voici quelques élaborations dans le registre de l'écriture biographique qui seront également discutées dans la table ronde et les démarches explorées et appliquées dans les ateliers.

" Quand vous faites la classe, ou autre chose, d'où ça vous est venu de faire comme ça ? " Faire remonter à la mémoire des souvenirs vécus dans l'enfance et l'adolescence, à l'école, en famille ou dans d'autres lieux de la vie, initie des moments de clairvoyance, extirpe de l'oubli quelques motifs qui parfois alimentent une réflexion approfondie et font reculer les frontières de l'inexplicable et des conduites impulsives. " (M. Belkaid, Formation des enseignants et (auto)biographie éducative. Spirale, Lille, 1999)

Le programme

08h30 – 10h00 [Uni-Mail, salle 1140] Table ronde avec M. Belkaid, I. Truffer Moreau, J. Pellet, A. Bovard et P. Durouvenoz : *Autour du biographique en formation: démarches implicites et démarches explicites*

10h30 – 11h30 [salle 1140] Comment repérer le biographique dans une situation de formation ? Extrait du film : *La bonne conduite* Réalisation : Jean-Stéphane Bron. Présentation des démarches qui seront au cœur des ateliers de l'après-midi

Pause de midi

13h30 – 15h15 Ateliers Salle 4193 *Démarches implicites : sur le terrain scolaire, quelle part du biographique en formation.* Avec J. Pellet, A. Bovard et P. Durouvenoz. Salle 4189 *Démarches explicites : le biographique dans le journal de formation.* Avec Isabelle Truffer Moreau [1]. Salle 1140 *Démarches explicites : le biographique dans le portfolio de reconnaissance des acquis.* Intervenants à confirmer.

15h30 – 16h00 [salle 1140] Echanges et discussion

[1] Isabelle Truffer Moreau est formatrice à la Haute école pédagogique du Valais. Elle y est notamment co-responsable de la formation des praticiens formateurs (les formateurs de terrain valaisans). Elle est encore spécialiste de "l'intervision entre enseignant-es". L'intervision consiste en la confrontation de plusieurs points de vue sur un objet problème, ceci pouvant amener à la conscientisation voire la régulation

d'habitus professionnels. La conjonction de ces deux champs d'activité l'ont sensibilisée à l'approche biographique dans les processus de formation, que ce soit en formation initiale (démarche clinique avec les étudiant-es) ou continue (formation des praticiens formateurs). Dans ce dernier cadre, elle a développé l'outil "journal de formation" dans lequel l'approche biographique, en tant qu'instrument permettant de passer de l'implicite à l'explicite, tient une place forte. C'est un peu de cette expérience que Mme Truffer Moreau mettra à la disposition des FT dans l'atelier qu'elle animera lors de cette journée de co-formation.

NB : Pendant la co-formation, la responsabilité de la classe est assurée par l'étudiant, après concertation avec la formatrice ou le formateur de terrain. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, les étudiants pouvant relayer l'information.

La relation de formation : l'approche contractuelle [Pauline Gobits Amacher]

La journée de co-formation qui s'est déroulée le mardi 6 mai 2003 à Uni-Mail, portait sur la relation de formation et sur l'éthique de l'accompagnement. A cette occasion, Pauline Gobits Amacher, enseignante, présenta ces réflexions personnelles [extraits ; texte intégral sur <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/eat1/traversee.html>]

Nous qui avons accepté d'assumer la mission de former nos futurs collègues sommes confrontés, tous les jours, à un redoutable dilemme, à un subtil dosage entre des valeurs qui peuvent être extrêmes. Mais voilà : quelles sont ces valeurs et comment les transmettre ? D'ailleurs, peut-on vraiment parler de valeurs ? Tentons de tracer quelques pistes pour ouvrir notre réflexion et n'hésitons pas, ce faisant, à enfoncer quelques portes ouvertes.

Quels sont les principes, les règles ou les valeurs qui doivent régir les relations interpersonnelles ? Ont-ils une valeur universelle ou seulement conventionnelle ? Je vous propose comme hypothèse de travail qu'entre les divers acteurs que nous venons de citer, se forme, se conclut et évolue une règle du jeu, une sorte de **contrat social** définissant le rôle et la juste place de chacun, mais surtout les valeurs qui fondent les relations entre les uns et les autres. Les éléments fondamentaux de ce contrat, me semble-t-il, **ne sont pas négociables**.

Ainsi, comme pour tout contrat, la condition première sans laquelle il n'y a pas de contrat et donc pas de relation possible, est la **bonne foi**. Ne vous avais-je pas prévenu que j'allais enfoncer des portes ouvertes ? Mais la bonne foi n'est-elle pas une condition nécessaire à une autre valeur fondatrice de tout contrat : la **confiance** ? Concrètement, cela signifie que l'instituteur formateur doit non seulement avoir confiance en son stagiaire et en l'institution qui le lui a confié, mais encore le leur faire savoir ! Qu'en pensez-vous : pour un formateur, investir quelqu'un de votre confiance et le lui déclarer, est-ce un acte anodin, facile, évident ? Et pour un stagiaire qui affronte une situation pour lui nouvelle, est-ce indifférent pour lui de se savoir investi de la confiance de son formateur ? Et l'exercice ne s'arrête pas là. Par exemple, n'est-il pas indispensable de manifester vis-à-vis des élèves, des parents, et des autres intervenants que notre stagiaire, tout en ayant sa position propre, mérite la même confiance que celle dont nous sommes nous-même investi ? Réciproquement, notre stagiaire ne doit-il pas réussir à établir la même relation de confiance avec nos élèves, leurs parents et les autres intervenants ? N'est-ce pas là l'un des apports les plus essentiels du stage pratique ? La troisième règle que je soumetts à la réflexion est celle-ci : le **respect de l'autre**, ou, si nous préférons : **l'acceptation de la différence**. Et voici quelques exemples de questions à méditer : dans notre mission de formateurs ou de formatrices, nous accueillons parfois un stagiaire dont une ou plusieurs générations et tout un univers nous séparent. Sur quelles valeurs doit reposer notre attitude à son égard ? Et lui, à son tour, quelle doit être son attitude devant tel enfant ayant vécu l'enfer et qui en a conservé des séquelles, ou tel autre vivant un grave handicap ? Peut-on être ou devenir enseignant sans pratiquer la tolérance ?

Si le contrat social régir les relations entre partenaires en présence, il me semble qu'un autre type de contrat doit régir l'activité formatrice et pédagogique. Je soumetts à votre réflexion la notion de **contrat de prestation**. Pour ma part, avec chacun de mes élèves, dont les difficultés et les handicaps sont d'une extrême variété, je conclus un tel contrat, comprenant le diagnostic initial, les objectifs à atteindre et les règles de comportement à observer et donc les valeurs à respecter. Si l'élève ne respecte pas son contrat, je n'ai aucun besoin de le lui dire. Il est le premier à en être conscient. De même, dans la situation où un stagiaire entre en jeu, entre lui et moi se forme un contrat de prestation aux termes duquel les buts du stage sont fixés, le plan de travail est défini et les moyens de contrôle établis et ceci à partir des **objectifs librement négociés** entre le stagiaire et moi-même. A partir de là, nous formons un duo **solidaire** à l'égard de tous les autres acteurs en jeu : pas question, par exemple, d'obtenir de moi ce que lui a déjà refusé et inversement. Cette solidarité formateur-stagiaire est d'autant plus facile à réaliser que le stagiaire connaît le contrat de prestation conclu avec chaque élève et en devient partie prenante. Reste naturellement la place pour l'interprétation et la sensibilité personnelle. Le sens de l'effort, de l'exigence, de la discipline, de l'initiative, de la créativité, de l'écoute, de la responsabilité, de la tolérance, la confiance en soi, sont des qualités qui peuvent être formulées comme objectifs pédagogiques, mais que l'on peut développer de diverses manières. Au-delà de la formation reçue par chacun, il n'est pas interdit de faire preuve de créativité et de talent !

*Dans la prochaine Traversée (n°27, juin 2003) : un groupe d'étudiantes présentera un **débat formatif** sur la question des **notes à l'école**.*

Retrouvez la Traversée sur : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/eat1/traversee.html>